

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2025

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Michel MARTY

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	8	7
		Pour : 7
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ARSICAUD Pascal, M. AVRIL Alexandre, M. BERGER Bernard, Mme GAUTRIAUD Magali, M. GROSLAUD Didier, , Mme JAUDEAU Véronique, M. MARTY Michel, Mme SAINTONGEY Alexandra

Procurator(s) :Etai(en)t absent(s) :Etai(en)t excusé(s) :

M. HILLAIRET Sylvain - Mme RAFFIER Joëlle

Date de la convocation
10 mars 2025

Date d'affichage
10 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :
Mme JAUDEAU Véronique

__/__/__
et publication du
__/__/__

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2025/10

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel MARTY et après présentation de l'ainé des membres du conseil municipal Monsieur Michel BERGER

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	580 951,86
		Réalisé :	227 569,00
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	580 951,86
		Réalisé :	118 873,93
		Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	798 007,23
		Réalisé :	249 059,98
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	798 007,23
		Réalisé :	826 684,24
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-108 695,07
Fonctionnement :	577 624,26
Résultat global :	468 929,19

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LA GENETOUBE

Maire MARTY Michel

le(s) secrétaire(s) de séance

